

CYCLOS

Pour que tout roule !



CIBLE

- Assurés de 14 ans minimum pour les 50 cm³ et de 16 à 74 ans pour les 50 cm³ à 124 cm³
- Personne physique titulaire du permis de conduire français ou européen selon la législation en vigueur
- Assurés sans antécédents et/ou justifiant d'un CRM entre 0.50 et 1.00
- Carte grise au nom du souscripteur, de son conjoint, de son ascendant
- Véhicule terrestre à moteur à 2 roues de cylindrée de 50 cm³ à 124 cm³
- Valeur à neuf inférieure à 23 000 €
- Mise en circulation depuis moins de 20 ans

GARANTIES

- Responsabilité Civile
- Défense Pénale et Recours Suite à Accident
- Protection du conducteur jusqu'à 50 000 €
- Protection Juridique
- Vol, incendie, événements climatiques
- Bris d'optiques avec franchise
- Catastrophes naturelles et technologiques : franchise légale
- **Cash Back 3 ans** : au bout de 3 années d'assurance sans sinistres, 3 mois de prime remboursés
- **Options** :
 - Remboursement de prime en cas d'accident : jusqu'à 4 mois de prime remboursées si l'assuré ne peut plus conduire son 2 roues à la suite d'un accident
 - Garantie Casque/Gants : casque à hauteur de 250 €/gants à hauteur de 50 €

ASSISTANCE

- Assistance : sans franchise kilométrique en cas d'accident
- Franchise 50 km du domicile en cas de panne

Mentonnaise d'Assurances

15 Porte de France – BP223 – 06500 Menton

Tél : 04 93 57 03 03 Mail : contact@mentonassurances.com